



CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2016

Les prix incluent :

- pour les locations : le type d'hébergement choisi (respectez le nombre maximum de personnes indiqué), une voiture, l'eau, le gaz et l'électricité.
- pour tous : l'accès à l'espace aquatique, aux aires de jeux, au club Animations, aux soirées gratuites...

Les prix n'incluent pas :

- les frais de dossier de 20 € ou 40 € pour les séjours subventionnés VACAF ou autres organismes.
- la taxe de séjour de 0,45 € / jour / pers. de 18 ans et +.
- les suppléments (animal, visiteur, véhicule supplémentaire...)
- les soirées payantes

Réservation et paiement :

Pour les locations :

Une réservation n'est confirmée qu'après encaissement à titre d'acompte de 35% du montant total de la location plus les frais de dossier s'élevant à 20 € ou 40 € pour les séjours subventionnés VACAF ou autres organismes, et non récupérables.

Des cautions, dont les montants ne seront pas encaissés : une de 30 € (badge contrôle d'accès, bracelets piscine), une de 300 € (location MH), et une de 80 € (ménage du MH) seront demandées au plus tard 4 semaines avant votre arrivée.

Le solde, soit 65% du montant du séjour, doit être réglé au plus tard 4 semaines avant la date prévue d'arrivée au camping, faute de quoi la réservation pourrait être considérée comme annulée et l'acompte conservé.

Si votre réservation intervient dans le mois de votre location, vous réglerez la totalité du montant de votre location à la réservation.

Vous devez nous avertir de tout retard éventuel, la réservation étant annulée, 24 heures après la date prévue d'arrivée.

Pour les emplacements :

Une réservation n'est confirmée qu'après encaissement à titre d'acompte de 35 % du montant de total de la réservation) plus les frais de dossier s'élevant à 20 € ou 40 € pour les séjours subventionnés (VACAF ou autres organismes) et non récupérables. Le solde, doit être réglé à l'arrivée. Sans réservation, le montant intégral du séjour prévu devra être payé à l'arrivée.

Une caution de 30 € (badge contrôle d'accès, bracelets piscine), dont le montant ne sera pas encaissé, sera demandée au plus tard 4 semaines avant votre arrivée.

Vous devez nous avertir de tout retard éventuel, la réservation étant annulée 24 heures après la date prévue d'arrivée.

Annulation :

En cas de désistement de votre part ou départ anticipé, toute somme versée restera acquise au camping. Aussi, nous vous proposons une assurance Annulation et Interruption de séjour.

Assurance Annulation et interruption de séjour (recommandée)

L'Adhésion 2016 à la FFCC, pour un coût annuel de 33 €, inclut des garanties d'assurance dont l'assurance annulation et interruption de séjours. Cette assurance, dont les conditions sont jointes à votre dossier de réservation et consultables sur notre site internet, prévoit, en cas de motifs garantis, le remboursement des frais de séjour réglés et non utilisés en cas de retour anticipé. Cas garantis : maladie, maladie grave, dommages causés au véhicule, obtention d'un emploi, convocation à un examen de rattrapage, contre-indication médicale, dommages matériels ou vols importants survenant à votre domicile, suppression de congés, vol de papiers d'identité, convocation, catastrophes naturelles, hospitalisation ou décès d'un membre de la famille, complication de grossesse, licenciement, mutation professionnelle.

Dans tous les cas, les frais de dossier resteront acquis quelle qu'en soit la raison.

Cautions demandées pour les locations :

30 € + 300 € + 80 € par hébergement. Elles sont payables, par 3 chèques bancaires distincts, au plus tard 4 semaines avant la date prévue d'arrivée.

Le matériel de chaque locatif fait l'objet d'un inventaire chiffré. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler à la réception, avant le lendemain midi, toute anomalie.

En fin de séjour un état des lieux est effectué. Si nous considérons que le nettoyage n'a pas été effectué correctement, nous garderons la caution de 80 €.

Si des détériorations ou des manquants ont été constatés dans la location, nous conserverons la caution de 300 € dans l'attente des paiements des dommages éventuels. Si tout est en ordre, vos cautions vous seront restituées par courrier dans les 15 jours suivant la fin du séjour ou suivant l'encaissement du paiement du solde pour les séjours subventionnés.

Les départs s'effectuent tous les samedis entre 9h00 et 11h00. Tout départ en dehors de ces heures entraînera une facturation forfaitaire de 30 € pour départ tardif.

Informations complémentaires :

La location d'un emplacement ou d'un hébergement est personnelle, il est interdit de sous-louer ou de la céder à un tiers.

Les animaux ne sont autorisés que sous surveillance et tenus en laisse. Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories sont interdits. Le carnet de vaccination, à jour, doit être présenté à la réception le jour de votre arrivée.

Chaque personne séjournant au camping est tenue de respecter le règlement intérieur du camping.

Le camping se réserve le droit d'ajuster ses prix dans le cas d'un changement du taux des taxes de séjour ou celui de la TVA.

Prise de vue ou vidéo : au cours de votre séjour, vous pouvez être photographiés ou filmés et paraître dans nos prochaines publicités. En cas de refus, vous devez nous le notifier par lettre avant votre arrivée.